

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**  
**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE**  
**ARRONDISSEMENT DE NANCY**  
**CANTON DE SAINT MAX**

**COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES**

**Du 19 JANVIER 2017**

Tenu sous la présidence de M. Michel BREUILLE, Président

- Nombre de membres en exercice :	13
- Nombre de présents :	10
- Nombre de votants :	10
- Convocation du Comité de Gestion le :	06.01.2017
- Convocation distribuée le :	06.01.2017
- Affichage du compte-rendu le :	26.01.2017

**PRESENTS :**

- M. LAURENT, MME POYDENOT, Membres du Conseil Municipal
  - M. CARDINAL, Représentant de l'Education Nationale
  - MME LEROY, Représentant le Préfet
  - M. BENYAICH, Mme DESCHASEAUX, MME COMBEAU, MME RANNOU, Mme TAHAR, Représentants des parents d'élèves
- Avec voix consultatives : MME PICARD-MORLOT, MME VOSGIEN, MME LAURENT,  
Directeurs des écoles

**EXCUSÉS :**

- MME COLMÉ, MME DOLATA, MME PAGELOT, Membres du Conseil Municipal
- M. MASSON, MME DESCHAMPT, Directeurs des écoles

**INVITÉES :**

- MME SIMONNET, Membre du Conseil Municipal
- MME RENAUX, Parent d'élève

Monsieur Michel Breuille ouvre la séance, présente les excuses des absents et informe l'assemblée de la présence de Madame Christine Simonnet qui sera désignée adjointe à la Vie Scolaire et Petite Enfance lors du prochain conseil municipal de février 2017 et qui, à ce titre, siègera à la caisse des écoles.

Monsieur le Maire informe les membres présents que, suite au conseil d'école de l'École d'Application du Centre, il a proposé aux parents élus d'assister à la première partie de la réunion de la caisse des écoles afin de répondre à leurs interrogations sur le dispositif des Épa'temps.

Madame Renaux, parent d'élève de l'EAC, est présente. Selon elle, avec le nouveau dispositif des Épa'temps, il est difficile pour un enfant d'avoir la concentration et le discernement pour choisir une activité. Auparavant, avec les ATS, il était plus aisé de prendre le temps à la maison pour réfléchir et choisir une activité. Elle souhaiterait une réunion avec la mairie, le pôle jeunesse et les parents des enfants de l'école du centre, afin de faire le point sur les Épa'temps et aussi l'accueil périscolaire du soir.

Monsieur Breuille souligne les points suivants :

- Il n'y a aucune trace dans les services d'une éventuelle pétition de parents d'élèves. Seul un courrier de Mesdames Renaux et Doyotte a été réceptionné par mail le 20 septembre, et Madame Renaux a été reçue longuement par Messieurs Stéphane Boyard et Franck Bourdon.
- Il y a effectivement deux activités chez les grands et quatre chez les petits, ces derniers étant deux fois plus nombreux.
- Afin d'informer les parents et de laisser le choix aux enfants conformément au projet éducatif territorial, les plannings sont mis en ligne régulièrement dès qu'ils sont proposés aux enfants. Ils sont facilement accessibles sur le site de la ville.
- Il y a bien eu un manque de présentation des activités lors de la rentrée des vacances d'automne, mais cela a été corrigé par les animateurs qui depuis informent régulièrement les enfants.

Madame Renaux s'interroge sur les capacités des plus petits à comprendre le système mis en place.

Madame Combeau estime que sur Mouzimpré cela fonctionne très bien. Monsieur Breuille signale que ce sont deux dispositifs identiques.

Monsieur Thouvenot rappelle que le recul est encore insuffisant sur ces nouveaux dispositifs qui vont évoluer en prenant plus en compte l'avis des enfants sur leurs envies, qu'une évaluation doit avoir lieu et qu'il faut laisser du temps.

Monsieur Breuille rappelle que les personnes élues aux conseils d'école et membres de la caisse des écoles sont toujours bienvenues au pôle jeunesse qui reste ouvert aux demandes des parents.

18h10 Départ de Madame Renaux.

&

### **1) Point sur l'équipement informatique des écoles**

Monsieur Pascal Laurent, adjoint à la communication, intervient sur le programme d'investissement informatique dans les écoles. Il aborde plusieurs points :

- Il explique aux directeurs présents que la municipalité ne maîtrise pas le planning d'installation, de remplacement et de maintenance des matériels informatiques, qui sont gérés par la DSIT. Les moments d'intervention proposés ne dépendent pas du personnel municipal. Il est difficile d'obtenir un calendrier précis et fiable ; mais paradoxalement, une intervention peut être déclenchée du jour au lendemain, ce qui entraîne effectivement des perturbations dans les écoles. Monsieur Laurent demande aux directeurs d'en tenir compte. Ainsi la fin d'installation du wifi à l'EAC est bien programmée et budgétée pour 2017, mais impossible d'en prévoir la date.
- Le programme pluriannuel d'investissement informatique présenté lors de la dernière caisse des écoles suit son cours, selon les prévisions. Mais le dossier monté par la ville répondant à l'appel à projet de l'Éducation Nationale dans l'objectif de réduction de la fracture numérique a été validé. Cette opération subventionnée pour moitié permet l'acquisition supplémentaire d'un TBI et de trois classes mobiles, ce qui oblige toutefois à modifier l'échéance de certains investissements. Le programme ne change rien au choix des matériels, mais modifie le calendrier d'application.
- Il est demandé aux écoles d'effectuer, si ce n'est déjà fait, un inventaire complet des matériels informatiques infogérés et à l'envoyer à la mairie, ou de faire le point avec Monsieur Raphaël Marenzoni.
- Monsieur Laurent rappelle que, depuis les vacances de la Toussaint, il y a un photocopieur couleur à l'école Delaunay pour Mouzimpré, Galilée et Delaunay et un autre à Prévert pour l'école du centre et Prévert. Les clés pour accès aux écoles ont été données à chaque directeur. Un directeur avait émis le souhait que chaque enseignant ait un code pour ce photocopieur. La proposition a bien été notée, mais non retenue dans un premier temps. Monsieur Laurent propose de travailler en confiance sur une période test d'une année. Il n'y aura donc pas de code par enseignant dans l'immédiat. Madame Vosgien souhaiterait une formation concernant l'utilisation de ce nouveau photocopieur. La demande a déjà été faite à Buro 54, elle doit avoir lieu le 30 janvier à 16h00 pour toutes les écoles. Madame Laurent demande s'il n'y aura pas possibilité de faire deux groupes, à revoir avec Monsieur Raphaël Marenzo-

ni. Monsieur Laurent rappelle la nécessité de désigner un référent par école, deux écoles ne l'ont pas encore fait.

Madame Picard-Morlot aborde l'achat de visualiseur et l'entretien des TBI.

Monsieur Breuille informe les écoles de la mise en place de visiophones aux entrées des établissements pour 2017. Le PPMS sera appliqué en 2018. La pose et l'achat coûtent 20 000 € à la collectivité.

## **2) Point sur le marché pour les classes de découverte**

Monsieur Breuille demande aux directeurs de donner leur avis sur un éventuel marché de classe de découverte d'une durée de trois ans au lieu d'un renouvellement chaque année, ceci afin d'avoir des dates plus favorables à la pratique des activités sportives notamment.

Madame Picard-Morlot souhaite attendre le retour des séjours de cette année pour se prononcer. Elle souhaite vérifier que leurs demandes ont bien été prises en compte par le centre d'accueil. Monsieur Masson étant absent, il est difficile de prendre une décision. Aussi Monsieur le Maire est d'accord pour attendre les retours des classes de découverte 2017.

Monsieur Cardinal précise que c'est à la mairie de prendre cette décision, il explique que les enseignants vont changer aux cours des prochaines années et que les nouveaux seront informés au départ de l'existence de classes de découverte. Il est favorable à un contrat sur trois ans.

Madame Picard-Morlot regrette que les 4 classes de CM2 ne puissent plus partir ensemble.

Monsieur Breuille informe la directrice de Mouzimpré des difficultés pour les services d'accéder à sa demande de visite de musée le jour du départ des classes de découverte. Il propose que des parents accompagnent les groupes. Madame la directrice ayant déjà envoyé son dossier à l'inspection académique, ne peut plus changer. Elle annule donc la visite.

## **3) DOB 2017**

Monsieur Pascal Laurent présente le DOB 2017 aux personnes présentes. Patrick Thouvenot donne des détails sur les affectations de crédit du nouveau budget. Aucune remarque de la part des participants.

#### 4) Points divers

- Monsieur Breuille informe l'assemblée des prévisions des effectifs notamment en maternelles qui restreindront les demandes de dérogation. En effet, les naissances de 2014 ayant été exceptionnelles, 30 enfants de plus que les années antérieures sont attendus à la rentrée prochaine.
- Madame Poydenot demande des informations sur l'UP2A. Monsieur Cardinal indique que cette nouvelle unité se construit et qu'il y a actuellement 7 enfants inscrits sur un potentiel de 12.
- Monsieur Cardinal confirme également à l'assemblée que les deux écoles élémentaires d'Essey-lès-Nancy sont susceptibles d'être concernées par une éventuelle fermeture de classe, mais que rien pour le moment n'a été décidé.
- Monsieur Breuille donne les dates des prochaines caisses des écoles (23 mars 2017 et 18 mai 2017) et rappelle l'importance du rôle des comités techniques (prochaine date le 19 mai 2017).

La séance est levée à 19h35.

Pour Extrait,

Le Président,



Michel BREUILLE



